

Résolution apostolique pour Février 1890 :

PRÉPARER LE MOIS DE SAINT JOSEPH

Personne n'ignore les merveilleux progrès qu'ont faits, pendant les pontificats de Pie IX et de Léon XIII, les cultes bénis du sacré Cœur, de la Vierge immaculée et de saint JOSEPH. Or, voici que le Souverain Pontife vient de leur imprimer, tout de nouveau, une puissante impulsion. Non seulement il a élevé pour l'Église universelle au rite suprême la fête du Sacré-Cœur et recommandé encore une fois, par une récente Encyclique, la récitation fervente du Rosaire, mais en même temps il pressait tous les fidèles de donner, désormais, à la dévotion du glorieux saint JOSEPH, à la célébration de son mois et de sa fête un éclat plus grand.

Nous rappelant donc ce qu'ont déjà fait nos chers Associés de l'Apostolat, et afin d'entrer dans les vues de la Providence, efforçons-nous dès aujourd'hui, par nos prières, par nos paroles et par nos humbles démarches, de préparer au grand saint JOSEPH, pour son mois de mars et pour le jour de sa fête, des honneurs extraordinaires, tels que les désire S. S. Léon XIII, ou plutôt le Cœur même de Jésus.

*
* *

Intention générale : L'extension du culte de saint JOSEPH. — Nous offrirons avec ferveur durant ce mois nos prières, nos œuvres et nos souffrances, afin d'obtenir du divin Cœur de Jésus une extraordinaire extension du culte de saint JOSEPH. Ainsi l'Église militante, dont le glorieux Patriarche a été constitué le protecteur, ressentira-t-elle de plus en plus des effets d'un si puissant patronage.

(Voir sur les Billets la Prière quotidienne.)